



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Exposition au cadmium

Question au Gouvernement n° 1416

Texte de la question

EXPOSITION AU CADMIUM

Mme la présidente . La parole est à Mme Clémentine Autain.

Mme Clémentine Autain . Après l'amiante, le cadmium est un nouveau scandale d'État. En effet, vous savez et vous ne nous protégez pas !

Le rapport de l'Anses met une nouvelle fois en lumière le danger que représente ce métal lourd pour notre santé. Il fait suite aux alertes formulées dès 2001 puis en 2005, à l'étude de Santé publique France, au rapport de l'agence sanitaire de 2019 et à l'enquête publiée en 2025 par *60 Millions de consommateurs* – dont vous avez d'ailleurs liquidé la structure.

Oui, le cadmium est un poison ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.*) Cancérogène avéré et reconnu, perturbateur endocrinien, facteur de maladies diverses, par exemple rénales, le cadmium est présent dans les engrais phosphatés. Il se retrouve ensuite partout dans nos assiettes : aussi bien dans les pâtes et les céréales que dans les gâteaux, les pommes de terre et le chocolat. C'est un fait : la population française est surexposée au cadmium, à commencer par les enfants et les classes populaires. Près d'un Français sur deux présente un taux de contamination supérieur aux recommandations sanitaires.

Alors que la teneur maximale de cadmium par kilo d'engrais devrait être de 20 milligrammes selon l'Anses, en France, elle peut atteindre jusqu'à 90 milligrammes. Vous annoncez un décret, mais le taux maximal envisagé, 40 milligrammes, ne s'imposerait qu'en 2030 ! Les 20 milligrammes, ce serait pour 2038 – dans plus de dix ans ! –, et encore : sous réserve des résultats d'une étude d'impact.

Pourtant, les méthodes pour décadmier sont connues et peu coûteuses – environ 2 euros par hectare et par an. Pourtant, nous savons qu'il faut transformer profondément notre système agricole pour rendre une alimentation sûre et saine accessible à toutes et tous. Mais vous ne faites rien !

Vous vous êtes même opposés à la proposition de loi que mon collègue Benoît Biteau et moi-même avons déposée et dont l'adoption permettrait de nous conformer aux recommandations sanitaires – j'appelle d'ailleurs mes collègues à la signer, pour qu'elle puisse être soumise au Parlement au plus vite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Monsieur le premier ministre, je m'adresse à vous : pourquoi refuser de sécuriser nos vies ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire . La question de l'exposition au cadmium est parfaitement identifiée, à l'échelon interministériel, et le gouvernement agit : nous avons élaboré un texte réglementaire qui prévoit une diminution progressive du taux de cadmium autorisé dans les engrais. Actuellement examiné par le Conseil d'État, qui rendra son avis en avril prochain, ce texte sera appliqué dès qu'il aura été validé. Il est donc absolument faux de dire que ma collègue ministre de la santé et moi-même ne ferions rien, bien au contraire !

M. Jean-Claude Raux . Ce n'est pas notre impression : vous parlez d'un texte réglementaire sans portée !

Mme Annie Genevard, ministre . Vous avez déposé une proposition de loi ; j'avais prévu d'être au banc lors de son examen, mais ce texte n'a pas été discuté lors de votre niche parlementaire.

M. Jérémie Jordanoff . C'est dommage !

Mme Annie Genevard, ministre . Dès lors qu'il le sera, je suis tout à fait disposée à échanger sur cette question, dont je pense qu'elle mérite débat.

Ce que je voudrais vous dire c'est que nous procédons très régulièrement et massivement à des contrôles et à des analyses : 99,5 % des produits contrôlés s'avèrent conformes à la réglementation...

Mme Sandrine Rousseau . Les cigarettes aussi !

Mme Annie Genevard, ministreet ne présentent pas... (*Vives exclamations sur les bancs du groupe EcoS.*)

Eh oui, telle est la réalité des contrôles !

À vous entendre, il ne faudrait plus d'élevage, car la consommation de viande, « c'est mauvais pour la planète », il ne faudrait plus manger de pâtes, de riz, de gâteaux ou de céréales. Vous devriez...

Mme Julie Laernoës . Nous voulons boire de l'eau sans poison et protéger nos agriculteurs des maladies ! (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Annie Genevard, ministre . Quelque 99,5 % des aliments sont conformes. Ne conflictualisez pas tout ! Vous seriez mieux inspirée en soutenant nos agriculteurs et l'agriculture française, qui est la plus vertueuse au monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – Exclamations sur les bancs du groupe EcoS.*)

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1416

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 avril 2026